

La marche des solidarités

• Samedi 17 mars •

Départ à 15h00 de la place Rigaud à Perpignan

Dans le cadre des journées internationales du 15 mars contre les violences policières et du 21 mars pour l'élimination de la discrimination raciale.

Une avalanche de mesures gouvernementales s'apprêtent à réprimer encore plus violemment les migrant·e·s et les réfugié·e·s.

On sait le traitement inhumain que subissent depuis longtemps les déboutés du droit d'asile, on connaît l'absurdité de la procédure Dublin qui veut qu'un demandeur d'asile repéré en France alors qu'il est rentré en Europe par un autre pays européen doit y être renvoyé, on se doute de ce que seront les conséquences qu'aura la circulaire Collomb qui va permettre de recenser directement les réfugiés placés dans les centres d'hébergement afin de les trier et de mieux les expulser. À ces graves atteintes aux droits de personnes va s'ajouter le projet de loi que le gouvernement ose dénommer « *pour une immigration maîtrisée et un droit d'asile effectif* » et qu'il va présenter en avril au Parlement, alors qu'il s'agit en fait d'expulser plus et plus vite et d'empêcher une réelle prise en compte des demandes d'asile.

Ce projet est une arme de dissuasion massive contre les migrants et une machine à rejeter les étrangers et à expulser les demandeurs d'asile.

Ce projet est rejeté par toutes les associations qui luttent pour les droits des étrangers. Il est si abominable que même les professionnels de l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (Ofpra), et les agents de la Cour nationale du droit d'asile (CNDA), de même que des avocats, le refusent. Avec cette loi, s'ajoutant à la loi sur l'état d'urgence permanent, le gouvernement le pouvoir va disposer de procédures légales pour généraliser ce qu'il se passe un peu partout sur le terrain et à grande échelle en région parisienne : contrôles au faciès, harcèlement et violences policières contre les jeunes des quartiers populaires, les migrants, les sans-papiers (amendes et PV abusifs), rafles, expulsions immédiates... Il s'agit en fait d'un encouragement supplémentaire à la xénophobie, à l'islamophobie, au racisme et à la peur de l'autre pour briser toute solidarité.

Nous condamnons ces pratiques, nous combattons les mesures gouvernementales injustes, inhumaines et discriminatoires, nous appelons à la solidarité avec les étrangers, les migrants et les réfugiés.

Nous exigeons l'accès à notre territoire pour celles ceux qui ont fait ce choix et une dignité assurée pour tous sur celui-ci.

Nous réclamons :

- L'abrogation de toutes les lois discriminatoires envers les étrangers et le retrait immédiat de cette nouvelle loi « asile et immigration ».
- Le droit à l'asile, au travail, à l'éducation y compris pour les jeunes majeurs.
- L'abrogation du règlement européen Dublin et le droit des réfugiés de déposer une demande d'asile dans le pays européen qu'ils ont choisi.
- Le droit à la santé pour ceux qui ne peuvent pas se faire soigner dans leur pays ou qui ont commencé des soins en France.
- La liberté de circulation et d'installation.
- Le droit à un égal accès au logement avec ou sans papiers, à l'emploi, à la retraite, à la formation et à la santé ; le droit des immigré·e·s à un logement digne, qu'il soit individuel ou collectif.
- Le droit inconditionnel à l'hébergement stable avec ou sans papiers.
- La fin du délit de solidarité.
- La fin des tests osseux sur les mineurs isolés.

